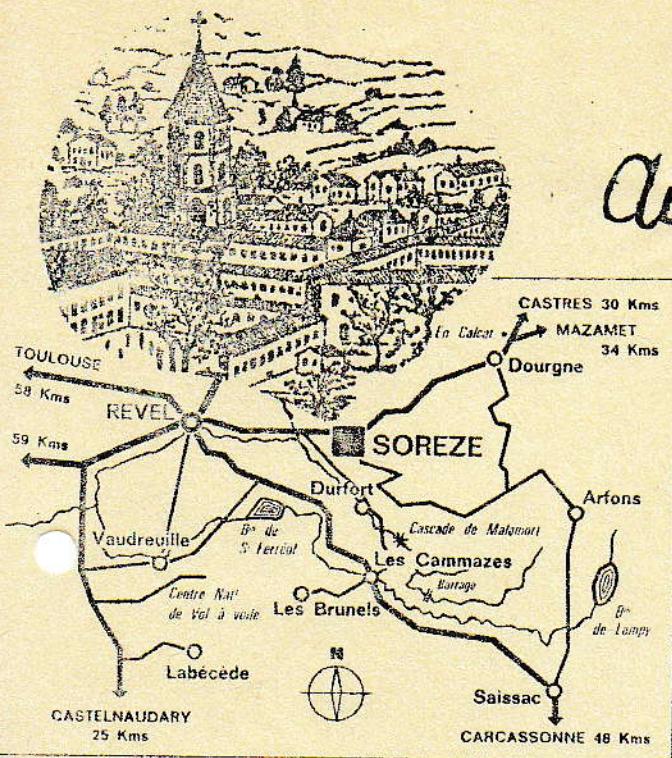


COURS d'été à SORÈZE . Tarn .

enseignement privé



Assuré par des professeurs
sous contrat d'association,
Aumônerie : pères Dominicains.

Rentrée

Dimanche 30 juillet 1978 avant 19h00.

Sortie

Samedi 26 août 1978 à 12h00.

Régime : internat de garçons, pensionnaires et
externes (mixte)
admis dans la limite des places disponibles

But : parfaire le niveau par des révisions méthodiques en vue de la
prochaine année scolaire.

Cadre : dans un village pittoresque au pied de la montagne noire
calme idéal et grand air (sports et natation)

Classes : 7^{ème} à 1^{ère}

langues vivantes : Anglais, Allemand, Espagnol.
anciennes : Latin - Grec

Pour tous renseignements s'adresser à :

Cours d'été, Ecole de Sorèze rue Lacordaire

81110 Dourgne Tel. (63) 50-10-11 - 50-10-72

COURS D'ETE 1978 A SOREZE.

Adresse : Pères Dominicains
1, Rue Lacordaire - SOREZE
81110 DOURGNE

le (date de la poste)

Tél. (63) 50.10.11. et 50.10.72

C.C.P. : 3180-10 E TOULOUSE
"Procure des Dominicains de Sorèze".

Madame, Monsieur,

Vous voudrez bien trouver ci-après quelques renseignements sur notre Cours d'Eté qui durera du 30 Juillet au soir au 26 Août à midi.

A) ORGANISATION GENERALE

=====

1°) - BUT - Le Cours d'Eté organisé dans les locaux de l'Ecole de Sorèze, au pied de la Montagne Noire, a une double optique :

a) Pour TOUS LES ELEVES INSCRITS, approfondir les notions fondamentales des programmes officiels d'enseignement en ce qui concerne les matières de base, déceler et combler les lacunes individuelles en vue de l'entrée dans la classe supérieure.

b) POUR LES ELEVES INSCRITS DANS L'ETABLISSEMENT pour la prochaine année scolaire, faire connaissance avec leurs futurs professeurs, leurs futurs camarades, et s'habituer à notre méthode de travail.

2°) - REGIME - INTERNAT DE GARCONS. (Sorties autorisées dans la famille ou chez un correspondant, du samedi 12 h au lundi 8 h 15.) Les élèves passent le week-end à l'Ecole. La présence constante d'Aumôniers permet l'accomplissement des devoirs religieux soit dans la Chapelle de l'Ecole, soit dans l'Eglise paroissiale. Des excursions en cab seront organisées le Dimanche et le 15 Août dans les environs de Sorèze, si propices au tourisme !

- DEMI-PENSIONNAIRES et EXTERNES (garçons et filles) sont admis dans la limite des places disponibles.

3°) - CADRE - L'Ecole se trouve dans un village pittoresque à 1 h de Toulouse, à 25 mn de Castelnau-d'Albret et de Castres, à 5 kms du lac de Saint-Ferréol. Entourée d'un grand parc, elle dispose de terrains de sport et d'une piscine, (Equitation, Judo et Escrime sont pratiqués uniquement pendant l'année scolaire).

Loin du tumulte des villes, l'Ecole offre une ambiance de calme et de silence particulièrement favorable au travail.

B) LA SCOLARITE

=====

1°) - PROFESSEURS - Ils appartiennent au corps enseignant de l'Enseignement libre catholique sous Contrat l'Association et sont directement concernés par les décisions à prendre en fin de cours, pour les élèves dont ils auront éventuellement la charge l'année suivante; ils sont aussi habilités à donner des appréciations pour les autres établissements.

2°) - MATIERES REVISEES - Dans le 2ème Cycle (passage de 3ème en 2de ABC, de 2de ABC en 1ère ABC, de 1ère ABCD en Terminale ABCD) : Français, Mathématiques, Sc. Physiques, Sc. Economiques, Sc. Naturelles en 1ère D, Langues vivantes (Anglais, Allemand, Espagnol).

Dans le 1^e cycle (Admission en 6e, 5e, 4e, 3e) :Français, Math. Anglais plus (pour l'admission en 3e) :2e langue (Allemand. Esp.) ou Latin ou Grec.

.../...

3°) RESULTATS - Un bulletin de notes sera envoyé aux familles en fin de chaque semaine avec les appréciations; un autre, à la fin de la session, rassemblera les notes chiffrées obtenues par l'élève, les observations des Professeurs et du Directeur, la décision finale du Conseil de classe et, le cas échéant, son avis sur l'orientation souhaitée du candidat.

4°) - REGLEMENT - Horaire-type : 7 h Lever-Toilette - 7 h 30 Petit déjeuner. 8 h. Etude de leçons. - 8 h 30 à 12 h 30 Classes - 14 h. - 17 h. Sports. Plein Air. - 17 h 19 h. Travaux écrits surveillés par les Professeurs.

19 h. Dîner. Détente. 20 h Veillée de travail. - 21 h 30 Coucher 1^e Cycle - 22 h. Coucher 2^e Cycle.

Les élèves sont tenus d'observer particulièrement les points suivants :

- exactitude dans les horaires prévus - interdiction de sortir de l'Ecole sans permission. - Tenue correcte et politesse. - Docilité dans le travail et la discipline générale.

C) DISPOSITIONS PRATIQUES

1°) - TROUSSEAU - Une paire de draps. Deux couvertures. Linge de corps. Serviettes de table. Nécessaire de toilette. Pour le sport : chemisette, short, espadrilles, maillot de bain, sac à linge sale. - Le linge pourra être lavé soit dans la famille, soit à l'Ecole sans supplément de pension. Toutefois, pour éviter les pertes, le tout doit être marqué au nom entier de l'élève.

2°) - LIVRES. FOURNITURES. - L'élève doit apporter les ouvrages de référence auxquels il est habitué. Mais la présentation différente des divers manuels classiques ne convenant pas à une pédagogie synthétique, chaque élève recevra à l'Ecole, si le besoin s'en fait sentir, une documentation de révision. Chacun doit apporter mains de copies, classeurs, styles, etc... Ces fournitures ne pourraient être éventuellement assurées que contre paiement au comptant sur l'argent de poche.

Ajouter au dossier d'inscription : 5 enveloppes timbrées à l'adresse des parents (l'une à l'adresse au mois de Juillet, 3 à l'adresse au mois d'Août, la 5^{ème} à l'adresse au mois de Septembre).

3°) - ARGENT DE POCHE - L'Ecole n'est responsable que des sommes déposées auprès de l'Educateur responsable qui en assure la distribution fragmentée aux élèves, en fonction de leurs besoins.

4°) - TELEPHONE. - En cas d'urgence, les élèves peuvent être appelés au téléphone entre 13 h et 14 h. A tout autre moment, le message est noté et transmis au destinataire dans les meilleurs délais. Les élèves ne peuvent être qu'exceptionnellement autorisés à appeler un membre de leur famille ou leur correspondant agréé.

5°) - ACCES A L'ECOLE PAR S.N.C.F. - Arrêt en gare de CASTELNAUDARY. A la gare, car spécial de l'Ecole dont l'heure de départ sera fixée à ceux qui en feront la demande sur le bulletin d'inscription.

D) TARIFS ET INSCRIPTIONS

1°) - TARIFS -	INTERNAT	:	2400 F
	½ PENSION	:	1600 F
	EXTERNAT	:	1000 F

Aucune place n'est réservée avant le règlement de la totalité des frais. La somme est payable par chèque bancaire ou virement postal, en un seul versement, à l'ordre de : "Procure des Dominicains de Sorèze", CCP 3180-10 E TOULOUSE.

.../...